

Mais Venise, c'est plein de touristes, peut-être il aurait dû passer six mois de plus pour faire une meilleure solution.

1325

**LE PRÉSIDENT :**

On vous remercie beaucoup pour votre contribution. Alors, j'inviterais monsieur Patrick Asch, s'il vous plaît. Merci.

1330

**M. PATRICK ASCH :**

Bonjour. Je vais d'abord prendre un instant pour m'excuser. Les obligations familiales dernièrement ont été un peu, disons, corsées. Et je n'ai pas eu le temps, j'aurais aimé pouvoir présenter quelque chose et vous fournir un document au préalable, mais ça n'a pas été possible.

1335

Je vais me limiter à vous présenter un petit PowerPoint moins beau que ceux que j'ai faits dans le passé, disons, parce que je n'ai pas eu le temps de mettre le visuel et l'élément intéressant est limité au strict minimum en n'ayant pas de document à l'appui. Mas ça va vous donner au moins les points justes. On va passer à travers certains éléments.

1340

Donc, je vous présente aujourd'hui, à titre d'individu. Moi-même, Patrick Asch, je suis à l'origine. Juste pour vous expliquer un peu qui je suis, je suis une personne qui avait pris une formation, à l'origine, c'est un baccalauréat en science, à l'époque considéré agricole, qui est en gestion des ressources de la faune. Wildlife Ressources Management que j'avais pris à McDonald Campus à McGill à l'origine.

1345

Donc, je suis un peu comme un biologiste, mais un gars spécialisé plus en gestion. Au fils des années, j'ai passé beaucoup de mon temps à faire de la gestion du milieu naturel urbain. Je me suis spécialisé beaucoup plus dans ça. J'ai travaillé entre autres, je gérais l'organisme Héritage laurentien pendant près de 20 ans. J'ai géré l'aménagement, la mise en valeur dans les débuts du Parc des Rapides, dans le processus de développement.

1350

1355 J'ai travaillé avec beaucoup d'organismes communautaires aussi à développer un  
concept de trames vertes dans le grand sud-ouest de Montréal. On a travaillé aussi ensemble  
toute une équipe d'intervenants à travailler aussi à développer des concepts de ceintures et  
trames vertes à la grandeur de la CMM. J'avais des étudiants qui venaient de France et  
différents autres endroits qui développent, qui faisaient des analyses sur des concepts un peu  
partout à travers le monde. Donc, j'ai pris une certaine affinité et je parlais beaucoup de ceintures  
1360 vertes et de trames vertes en 2004, 2005 quand ça sortait pas beaucoup à ce moment-là non  
plus autour de Montréal. C'étaient des éléments qui m'intéressaient beaucoup.

1365 Carrière faite, j'ai évolué, je suis maintenant rendu dans un autre domaine, mais je  
m'intéresse encore beaucoup à cette région-là, qui est près d'où est-ce que je reste. Je suis  
LaSallois et j'ai eu, quand j'étais chef de délégation pour les suites au Sommet de Montréal,  
l'opportunité de marcher la Falaise Saint-Jacques. De comprendre un peu le contexte et de  
travailler comme représentant communautaire à essayer de rassembler vers une politique de  
protection des milieux naturels.

1370 De ça, j'ai regardé le projet et j'ai dit, il y a des forces, sans trop m'attarder, oui, il y a des  
éléments intéressants qu'on a sur le territoire proche du parc Turcot. Le concept qui a été  
développé, la notion de la proximité de la falaise qui est mentionnée, on pourrait parler de  
dalle-parc aussi, mais juste apporter quelques éléments importants. La notion aussi de dire, ben  
on va essayer de mettre de l'avant une majorité de milieux naturels dans un contexte où il y a  
1375 une pénurie incroyable.

1380 On a, il y a le Concept Environmental Justice qui existe dans beaucoup d'autres  
communautés, au Québec, on n'en parle presque jamais, mais sur le concept de la justice  
environnementale, les régions qui ont été les plus affectées, sont celles où le développement  
s'est fait en premier. Et à Montréal, c'est dans le grand sud-ouest. C'est le canal de Lachine,  
c'est NDG, c'est Ville Saint-Pierre, c'est des communautés comme ça qui ont été beaucoup  
affectées et c'est là qu'on a le moins d'espace naturel pour que la communauté puisse en profiter  
et faire des loisirs. On pourrait dire que c'est pas mal, probablement la région qui a le moins en  
matière de nature de tout le Québec.

1385

Donc, il faut pas ignorer ça. C'est majeur. On a un besoin. On a des forces dans un projet, mais il y a diverses faiblesses et j'ai pensé peut-être m'adresser à deux faiblesses qui sont différentes, mais peut-être un peu pareilles en même temps.

1390

La première, c'est le fait qu'on a pris le projet, on l'a regardé, mais dans un vase clos. On a dit O.K., il y a la Falaise Saint-Jacques, on va mettre une dalle-parc, une tram,e mais on s'est limité surtout à regarder un petit coin. Mais pourtant, on a un parc dans un secteur fortement artificiel. Peu de population adjacente et un projet de parc comme ça, son succès et son échec reposent dans la capacité et l'intérêt d'une communauté de l'utiliser. Et si on le regarde en vase

1395

clos, il va être un échec. Il faut l'intégrer. Il faut penser plus gros, il faut penser à amener la communauté, pas juste NDG, mais du sud-ouest de LaSalle, de Lachine, quartier Saint-Pierre, Montréal-Ouest, de l'est, du sud-ouest aussi, vers Gadbois, vers là, pour rapporter les gens pour qu'un parc comme ça soit utilisé et s'il est utilisé, s'il est approprié par la communauté, il va rester protégé.

1400

S'il reste isolé à l'abandon, il va devenir un lieu de rassemblement d'activités illicites. Les milieux naturels vont être plus endommagés et il va être voué comme beaucoup de parcs, un peu partout à travers le monde à un certain échec et à une perte de diversité biologique et de loisir.

1405

Donc, de ça, moi j'ai vu deux gros éléments. Manque d'intégration et projet de trames vertes et bleues qui avaient été proposées, qui avait une consultation énorme et aussi pas de considération majeure des concepts de connectivité pour la biodiversité, pour les fins récréatives. Le résultat, c'est que si on n'a pas - c'est des choses qui sont importantes parce qu'en autres Montréal a eu un engagement suite aux consultations publiques de la CMM, d'avoir une trame verte qui serait mis de l'avant, puis c'était un intérêt très fort. À l'époque, on parle quand même de, je pense, 109 mémoires qui disaient qu'il fallait qu'on ait une trame verte et bleue sur 300 quelques, c'était une des plus grosses consultations et c'était un des appuis les plus sonnants qu'il n'a jamais eus pour dire, ça n'en prend une trame verte sur le territoire.

1415

1420 Montréal s'est engagée à embarquer dessus. Puis il y a des bénéfices majeurs, quand on pense trame verte, oui, il a les gens plus biodiversités qui vont dire : ah, c'est l'écologie, c'est la protection. Oui, il y a les gens plus récréatifs qui vont dire : c'est le loisir, c'est le transport actif. Oui. Mais une trame verte, ça l'a des impacts, ça augmente le touriste, ça augmente la valeur récréative, ça protège les écosystèmes et ça permet aussi, en même temps, d'augmenter la valeur foncière adjacente, d'augmenter le bénéfice touristique, le bénéfice récréatif et tous les bénéfices à la santé afférant, ainsi de suite qui en découlent.

1425 Donc, on se retrouve dans une situation où on parle d'un projet où il y a eu des consultations publiques, mais on se retrouve, mais on n'a pas, on n'a pas une perspective qui ressort dans le projet actuel et pourtant ça a des bénéfices majeurs diversifiés, plus qu'écologiques, plus que récréatifs. C'est des bénéfices énormes que ça implique. On a, essentiellement, si une trame verte est mise de l'avant, une biodiversité maximisée entre autres, un potentiel de pratique de loisir liée à la nature maximisée, offre et pratique récréotouristique  
1430 puis tous les autres bénéfices comme ça.

1435 On a pourtant un projet qui, d'un côté, on va dire 75% au moins naturel, qui intègre la Falaise Saint-Jacques qui est située au cœur d'un concept de trame verte qui avait été discuté par beaucoup d'organismes du milieu, mais qui propose aucune intégration majeure. Madame de, madame Akaoui entre autres, a mentionné lors de la rencontre la dernière fois, elle dit, on parle d'un corridor, d'une passerelle, mais on parle de rien d'autre.

1440 C'est un problème flagrant à ce projet-là. En même temps, l'inclure, bien on va avoir tous les impacts. On va avoir toutes ces pertes-là qu'il faudrait pas oublier. On va avoir une baisse de fréquentation et potentiellement un abandon, des dommages, des activités plus illicites, en plus grosses quantités.

1445 En même temps, je voulais aborder l'élément, le concept de connectivité. Et la connectivité essentiellement, c'est un autre élément intéressant. Les gens qui disent : « Ah, ben là, on a un projet de trame verte qui comprend pas des grands projets de les relier des milieux naturels dans la Ville de Montréal actuelle », mais si on n'est pas convaincu, parce que c'est pas

1450 la priorité dans la façon que la trame verte est présentement composée à Montréal, c'est quand même quelque chose qui se démontre avec des preuves scientifiques. Il y a des études vers les concepts de connectivité qui existent. On a entre autres, l'Université Concordia, monsieur Jochen Jaeger qui a eu des étudiants. J'avais encadré une étudiante justement qui avait développé une analyse de tous les sites, les espaces verts du grand sud-ouest de Montréal incluant la Falaise Saint-Jacques et là, dans son analyse scientifique, elle enlevait et elle mettait Meadowbrook pour voir quel impact ça avait sur la connectivité. Sur les augmentations de la diversité biologique, sur l'augmentation des potentiels récréatifs. Et un site dans un concept de connectivité peut avoir un gros impact. Mais si on isole chacun des sites, on a des pertes. C'est complexe les concepts de connectivité, mais je vais me limiter à un exemple.

1460 On peut prendre un site en isolation comme un 30 hectares pour le parc Turcot. Si on le regarde tout seul, il va être juste assez gros pour avoir une certaine quantité d'espèces animales, une biodiversité limitée à ça. On peut faire la même chose avec un paquet de sites en isolation, mais quand on fait des liens, on crée une situation où les espèces peuvent voyager d'un lieu à l'autre.

1465 Les activités par la faune se multiplient et le résultat c'est que la diversité biologique sur le Parc Turcot augmente. Pas par sa surface, mais par les corridors qu'on fait et les études démontrent que même des liens directs ou des liens en formes d'îlots de végétations qui pourraient, par exemple, se rendre, selon les aménagements qui avaient dans les concepts dans le passé, jusqu'au Mont-Royal, jusqu'à Meadowbrook puis jusqu'au Parc Angrignon et aux bandes riveraines, ensemble, ces liens-là augmentent la diversité biologique, mais la même chose se produit pour les activités récréatives. Plus de gens les utilisent, plus de gens font des affaires, les loisirs deviennent plus intéressants, parce que monsieur, madame part au Parc Angrignon, passe par Turcot, rembarque dans la Falaise Saint-Jacques, va faire une tournée sur le terrain Meadowbrook, fait des loisirs en vélo comme ça, des loisirs de ski, des loisirs de raquette, tout ça peut être accru, des loisirs d'observation de la faune et dans certains cas, on peut faire un réseau avec une diversité d'activités plus physiques, comme peut-être des terrains d'usages récréatifs plus intensifs. Tout ça peut être considéré, mais il faut pousser pour cette stratégie-là.

1480           Donc, j'ai proposé essentiellement, basé sur le principe qu'on oublie la connectivité, qu'on oublie un peu, on oublie les concepts de trames vertes et bleues dans le projet du Parc Turcot, j'ai mis en quelque sorte, un livre de recettes. J'ai dit, à la base, si on veut faire un projet comme ça, il faut suivre certains protocoles. Ces protocoles-là comprennent cinq éléments à la base.

1485           Les cinq éléments comprennent essentiellement, d'abord, il faut prendre connaissance de l'existant aux environs du parc, ce qui, présentement, ne semble pas avoir été fait à une grosse superficie, à un engagement formel dans le plan jusqu'à présent. Il faut identifier les liens par le parc qui sont à développer vers les populations, vers les sites d'intérêts écologiques, il faut développer aussi un plan d'intégration des liens vers le parc aux aménagements du parc. Donc, 1490 si on sait qu'on a besoin d'avoir des corridors, si on a des éléments où la biodiversité, la faune peut voyager plus, faut prévoir dans l'aménagement du parc que ça va s'étendre et ça va se relier dans le parc vers les autres corridors. Si on sait qu'il y a un potentiel pour un sentier de venir d'une telle zone ou de telle zone, il faut penser à l'intégrer pour que le sentier continue dans le parc et ensuite on conçoit un plan d'aménagement qui maximise ça et finalement, on propose 1495 une stratégie de protection, non pas juste du petit îlot créé par Turcot, parce qu'au fond, 30 hectares dans les faits, c'est pas si gros que ça. Mais, qui propose une vision régionale de protection, de conservation, de mise en valeur, d'utilisation responsable, de l'ensemble du réseau. Et ensemble, le tout devient plus fort, plus riche.

1500           Donc, j'espère que vous allez peut-être pouvoir garder la présentation PowerPoint puis jeter des coups d'œil, mais développer chacun de ces éléments un peu plus d'avantages. Je ne sais pas s'il me reste beaucoup de temps, mais je pourrais en aborder quelques-uns, si vous voulez.

1505           **LE PRÉSIDENT :**

          À peu près une minute ou deux.

**M. PATRICK ASCH:**

1510

O.K. Juste rapidement, en prendre connaissance, identifier les populations adjacentes susceptibles, c'est vraiment le tout qu'il faut regarder. Identifier les attraits. On a des attraits qui existent, comme le parc Angrignon, la Falaise Saint-Jacques qui est à développer, le terrain Meadowbrook, mais il faut penser large. Il faut penser au fait que ça peut devenir avec des corridors, avec une vision de trame. Une trame, pensez-y, c'est un peu comme une toile d'araignée. Chacune de ces toiles-là a peut-être des gros noyaux plus gros d'intérêt, mais les corridors qui forment cette trame-là relient le tout ensemble et rend ce milieu-là intéressant.

1515

1520

Et ça peut se joindre dans une trame de l'ensemble de l'agglomération de Montréal. Le concept de la politique de protection des milieux naturels qu'on avait mis de l'avant, visait à l'origine, dix écoterritoires, dix îlots d'intérêt. Mais c'est des îlots regardés uniquement en silo. On n'a pas de lien, on n'a pas de trame. Un projet comme celui-ci qui est si critiquement isolé, si on le fait pas, si on le pense pas, si on le garde isolé, il va être voué à des problèmes, il va être voué à des problèmes de fréquentation, il va être voué à des dommages, il va être voué à des manques d'utilisation, alors que 30 hectares, ça pourrait être très bien utilisé et utilisé dans une vision compatible où les usages correspondent et s'intègre à la protection de la diversité biologique et ça, c'est la clé d'un bon aménagement. Présentement, je ne suis pas convaincu qu'on est là encore avec le parc Turcot.

1525

1530

Donc, écoutez, je pourrais en parler beaucoup plus loin, mais je vous lance ces idées-là, je vous invite à considérer les options, je vous invite aussi à penser que la protection de biodiversité ça peut se faire si on gère les éléments, les attraits naturels, les éléments essentiels à la faune et les lieux qui dépendent, sur les... les éléments qui dépendent sur les éléments naturels essentiels pour survivre, pour avancer, mais aussi qui - on peut intégrer dans certains cas, oui des loisirs plus intenses à certaines zones, une fois qu'on a identifié puis qu'on a dit, ce lieu-là, il n'y aurait pas trop d'impact aux corridors, au restant des liens, au potentiel qui découle de la présence des sites avoisinants. Si on a la place pour faire un beau parc à loisirs intensifs, que ce soit soccer, rugby, correct, on l'intègre.

1535

1540 Je vais vous donner un autre exemple d'un projet, quand on pense idée. J'ai pas pu  
participer au moment, aux rencontres, mais dans mes projets, j'ai fait l'inventaire de toutes les  
bandes riveraines pour la Ville de Montréal avec les deux comités ZIP à l'époque et je  
coordonnais ce projet-là et pour l'inventaire des milieux aquatiques des bandes riveraines, j'avais  
fait le canal de Lachine. Et on arrivait au canal de Lachine avant que Turcot avance et on voyait,  
1545 il y avait des zones un peu urbaines qui étaient un peu mises de côté et au canal de Lachine,  
juste un peu à l'est, à quelques distances, pas loin, proche du parc Gadbois, un petit peu, il y a  
une écluse.

Par gravité, l'eau du canal est propre. On pourrait, par gravité, récupérer l'eau, l'utiliser  
1550 oui, pour des milieux humides, on pourrait peut-être aménager avec le temps un concept de, à  
l'époque on avait pensé, puisqu'on regardait entre autres à identifier les loisirs récréatifs, plus  
proches du Centre Gadbois, d'un bord ou l'autre du canal, on avait parlé de faire une plage qui  
serait en plein cœur de Montréal, qui pourrait avoir quelques marais filtrants et ensuite par  
gravité, se vider en bas de l'écluse.

1555 Donc on utiliserait purement la gravité de l'eau qui est propre dans le canal pour  
développer un aménagement dans un secteur où il y a une pénurie de loisirs et ça pourrait être  
utilisé de façon plus intensive, mais intégrer des marais filtrants, intégrer des activités, de la  
biodiversité qui ensuite, rentre dans le projet de parc Turcot, mais c'est une pensée plus large.  
1560 Ça nécessite regarder un petit peu plus, voir c'est quoi les autres opportunités qu'on a et de  
prendre une vision où on ne se limite pas à faire ça, mais on pense à dire qu'est-ce qui va faire  
que toute la communauté, dans son ensemble, va bénéficier quelque chose de mieux.

Merci beaucoup.

1565

**LE PRÉSIDENT :**

On vous remercie beaucoup pour votre contribution. On aurait des questions. Beaucoup,  
mais je vais peut-être commencer. La trame, évidemment, c'est au cœur de votre argumentaire.  
1570 Mais vous connaissez quand même les contraintes qui entourent le parc-nature et que c'est un



1575 environnement fortement urbanisé, fortement construit, bâti, donc, comment voyez-vous les types de corridors qui feraient partie de votre trame, qui partiraient de ce parc-nature. Donnez-nous des exemples ou des façons de faire dans des endroits qui sont, à part la dalle-parc qui est proposée comme un lien assez évident, ça serait quoi les autres toiles d'araignées que vous verriez?

**M. PATRICK ASCH :**

1580 Dans un processus comme celui-là, quand on fait une analyse, une personne, si Montréal se dotait d'un livre de recettes. Première étape, on fait n'importe quel projet. Pas juste un projet d'aménagement de parc, mais un projet de développement résidentiel. Qu'est-ce qu'on peut faire? C'est avec toutes les études qui disent ça vaut la peine de considérer le potentiel des espaces verts, l'augmentation de la valeur foncière à l'aire adjacente des corridors verts, il y a plein d'éléments.

1585 Dans un livre de recettes, tu arrives et tu dis c'est quoi tes existants. On prend, par exemple, dans le sud-ouest, en direction vers le canal de Lachine, il y a des anciennes voies ferrées qui servaient pour faire une boucle à l'origine. Certaines de ces voies-là demeurent et certaines voies vertes essentiellement qui menaient à des industries sont toujours disponibles et  
1590 pourraient servir de corridors verts pour la faune, si on décide de mettre de l'avant un plan de les maintenir. Si on fait pas, si on propose une structure de dire : ça va bénéficier à l'ensemble de notre trame verte, on va le garder, on va peut-être prévoir un sentier qui va vers ça. On a certains petits ponts, oui, au parc, du côté du canal de Lachine, mais on est limité.

1595 Est-ce qu'on pourrait penser, dans les développements, de faire des corridors additionnels sur les accès. Si on pense, par exemple, futur parc, le pont du Parc Angrignon, ça aurait été bien, dans la perspective de trame verte, si Montréal l'avait adopté comme les participants à l'origine à l'OCPM voulaient, ils auraient pensé à mettre les corridors directement  
1600 dessus en partant et l'intégrer vraiment pour que les cyclables ne soient pas juste limités à une trame, à un endroit, mais qu'on pense à la lier. Si on prend ces éléments-là, on peut intégrer aussi, en matière de biodiversité, quand on peut pas physiquement, faire le lien complet, il y a

des fois où on peut prévoir des îlots de végétations et des études qui montrent que si tes îlots sont à quelques centaines de mètres, par exemple, ou à une distance visible l'un de l'autre, les oiseaux vont voler d'un îlot à l'autre.

1605

Donc, on n'est pas obligé de penser constamment. C'est certain que lier la Falaise Saint-Jacques au parc Turcot puis ensuite au Mont-Royal de l'autre bord, bien physiquement, on va pas détruire toutes les maisons pour se rendre-là. Il faut penser à des îlots et à un réseau de pistes qui va profiter de ces îlots-là pour t'amener vers le Mont-Royal à partir de ce coin-là. Donc, certaines des pistes sont déjà dans les projets. Sont intégrées.

1610

C'est ce manque d'intégration de tous les projets pour créer le concept de trame verte qui est une lacune absolument phénoménale à Montréal actuellement. Et on n'a pas, essentiellement, le centre de Montréal n'a pas compris c'est quoi une vraie trame verte ils ne l'ont pas mis de l'avant, mais dans un projet aussi isolé que celui-là, si tu penses pas à créer tes îlots de végétations, si tu penses pas à proposer que dans certaines zones adjacentes à la voie ferrée qui a le long de la Falaise Saint-Jacques, que tu as des îlots de certains types de végétations arbustives, arborescentes, qui va aider, contribuer, c'est certain que tu es limité par les limites physiques de la voie ferrée, mais il y a quand même des moyens d'adapter certains éléments dans les concepts d'aménagement.

1615

1620

Il faut le penser, puis il faut trouver ces solutions-là. Ça se fait. D'autres villes le font avec beaucoup de succès. Il faut vraiment pousser pour le faire. Avec le temps, ces choses-là vont se développer et plus important, le succès d'un parc passe par son appropriation communautaire. Un parc qui n'est pas approprié devient un parc abandonné.

1625

J'ai eu, dans le temps, en tant qu'universitaire, à voyager. On faisait des cours d'écologie des milieux humides. Et on allait dans certaines villes où ils avaient un sanctuaire, des ronds au centre de la ville, c'était un site qui était supposé être protégé, on a mis des clôtures autour, il y avait des trous partout dans la clôture, les ramières étaient abandonnées.

1630

1635 C'est des choses comme ça qui fait que si on pense à la conservation pure en zone urbaine, j'ai beau être écologiste et vouloir protéger la biodiversité, mais la conservation pure, ça ne fonctionne pas, ça crée un isolement et un abandon par la biodiversité, parce que le monde dérange et il n'y a personne pour surveiller. C'est important de lier tout ça ensemble. C'est ça qui va être le succès. C'est l'appropriation, mais une appropriation saine, compatible.

**MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:**

1640 L'appropriation collective, la connectivité, souvent ça implique beaucoup, soit de paliers de gouvernement, de propriétaires aussi, comment vous voyez ça en type - au niveau de la gestion de ça?

**M. PATRICK ASCH :**

1645 Quand on va dans une gestion de trame verte, il y a des éléments qui sont à la base municipale. Donc, en gros, une trame verte, s'il n'y a pas d'abord un leadership municipal, ça fonctionne pas. Donc, ça, c'est l'élément, la ville doit comprendre le concept de trame verte, doit dire, voici les bénéfiques et là, doit ensuite travailler pour dire : est-ce qu'on peut avoir une entente avec le CP, est-ce qu'on peut avoir une entente avec le CN dans un autre endroit? Est-ce qu'on peut faire ensuite travailler avec peut-être l'appui d'organismes communautaires pour développer des projets qui vont viser l'appropriation d'un territoire provincial pour telle ou telle chose? Il y a une stratégie à mettre de l'avant et il y a une vision à mettre de l'avant et honnêtement, oui, il y a une question de collaboration de différents paliers, mais de par le rôle clé qu'une ville comme  
1650  
1655 Montréal peut jouer, si Montréal n'est pas dedans, ça fonctionnera pas.

**LE PRÉSIDENT :**

On a le temps pour une dernière question.

1660 **MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:**

1665 Une appropriation, ça peut être le résultat, mais ça peut être aussi le point de départ, je suppose. C'est-à-dire que dans une perspective de justice environnementale, si on pense que les populations sont touchées, affectées particulièrement par une problématique comme vous le mentionnez au début, est-ce qu'ils sont pas aussi les porteurs de solutions et parties prenantes de cette vision à développer? Alors, à quel moment on peut travailler avec des populations pour les insérer à l'intérieur d'un processus comme celui-là et tirer parti de leur lecture d'un milieu et de leur volonté de connectivité avec un plan comme celui que vous proposez?

1670 **M. PATRICK ASCH :**

1675 Je vous dirais que, il y a une question de participation communautaire à toutes les étapes, mais elle évolue au fur et à mesure. On pourrait prendre, par exemple, l'exemple à New York, il y a une activiste très reconnue qui s'appelle Majora Carter qui avait développé un concept pour le Green Way dans le South Bronx et elle, elle a commencé au début en disant, ben, on a besoin de faire quelque chose.

1680 Il y avait des corridors semi-abandonnés, il y avait des bandes riveraines inaccessibles, et là, il y a eu un certain mouvement parce qu'elle a pu convaincre intervenants d'embarquer dans un mouvement pour dire : il faut conserver, il faut créer la trame. Ça, c'est un mouvement souvent qui est plus, c'est les assidus, c'est les forts, c'est les gens comme monsieur ici que je connais depuis des années, madame, qui sont des, ils sont des gens qui poussent forts et qui croient fortement dedans. Et là, il y a une appropriation à ce moment-là, mais il y a aussi un autre type d'appropriation qui existe, une fois que le site est créé, mais c'est une appropriation complètement différente.

1690 Je vais prendre l'exemple du parc Angrignon. Quand j'ai commencé au parc Angrignon, j'ai commencé avec un maire qui avait comme perspective, je me rappelle, notre cher maire à l'époque avait dit : « Hey, le petit jeune là, c'est ben beau » - j'étais plus jeune dans ce temps-là - « c'est ben beau le Parc, faire un beau parc écologique dans le sanctuaire d'oiseaux, mais moi, mes résidents, tout ce qu'ils veulent c'est du gazon. Ça fait, si j'emménage le parc des Rapides, ça va être du gazon d'un bout à l'autre. » On a commencé avec ça, on a finalement réussi à

1695

obtenir des subventions et on a convaincu finalement la Ville de LaSalle, à l'époque, d'aller de l'avant et de proposer un projet qui était plus écologique.

1700

Le commentaire que j'avais eu de l'architecte de paysage de la ville à cette époque-là, i a dit : « Ouain, ouain, ta subvention, là, en biodiversité, toutes des plantes indigènes, c'est ben beau, plante-les, mais quand elles vont toutes être mortes, je vais les remplacer. » C'était l'orientation, c'était pas vendu. On a finalement eu, avec un temps, un parc où, je me rappelle, on avait fait faire un sondage de l'appréciation du parc et on avait un taux qui était au-delà de 90%, les gens étaient satisfaits du changement, parce que les gens du coin le connaissaient comme un site abandonné, dégueulasse, les groupes d'ornithologie disent : « Stationne pas ton auto là, tu vas te faire défoncer. » C'était vraiment négatif.

1705

Avec le temps, on a dû développer ce parc-là et avoir une appropriation au point il y a des gens qui sont devenus des réguliers, qui sont devenus des bénévoles et qui, avec les temps, ces gens-là se sont approprié le parc, on formé leur propre association des Amis du parc et ont commencé à pousser, parce qu'il y a des choses qui n'avançaient pas à leur vitesse. Donc, ça créé une certaine difficulté de temps en temps pour une ville, pour les organismes qui travaillent avec la ville, mais c'est d'un autre point de vue, une bonne appropriation parce que ça démontre le succès du site.

1710

1715

Donc, il faut adapter l'appropriation communautaire à chaque étape. Et au fur et à mesure qu'on l'adapte, qu'on la développe, on voit comment est-ce que les gens vont venir se l'approprier à leur façon. Que ça soit la personne qui dit : « Ah, ben là, j'aime ça prendre une marche pour relaxer. » Les familles qui viennent à toutes les quelques semaines faire un pique-nique dans le parc, les gens qui l'utilisent comme un endroit pour faire du vélo, pour aller au travail chaque matin parce que c'est plus plaisant que prendre l'auto. C'est des gens qui chacun se l'approprie de leur façon et il faut les, s'adapter à chacune de ces appropriations-là pour que les gens s'y retrouvent. Un parc qui est un succès, c'est un parc où les gens vont protéger sa biodiversité, mais en se promenant, avoir l'impression qu'ils ont vu tout ce qu'ils peuvent voir, mais qu'ils ne l'endommagent pas en se faisant.

1720

1725 Et ça, il y a eu des ajustements au parc des Rapides, je vous dirais, je pourrais vous en raconter des histoires, mais dans le temps où on l'avait développé initialement, il y a du monde sur le coup qui étaient : « Ah, bien là, on est déçu de pas accéder ci, de ne pas accéder ça. » Mais on a créé des percées de paysage un peu partout. On a créé des lieux d'intérêts où les gens pouvaient se reposer et en gros, les gens maintiennent quand même assez bien les sentiers et ça, c'est dans un contexte où souvent au parc des Rapides, on peut avoir juste, dans 1730 l'entrée principale, le premier pont, 1 000 personnes à l'heure qui rentrent.

Donc, ça peut être énorme la fréquentation. Mais malgré tout, on protège la biodiversité.

1735 **MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:**

Je vous remercie.

**M. PATRICK ASCH :**

1740

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1745 C'est tout le temps qu'on a. On vous remercie beaucoup. J'inviterais monsieur Jean-François Lefebvre et Kathrin Luthi, s'il vous plaît. Il y a peut-être eu des changements.

**M. NORMAND GADOURY :**

1750 Oui, mais ça vous avait été indiqué.

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Messieurs, on vous écoute.

1755